

Département des
Affaires Étrangères

République d'Haïti

Port-au-Prince,
le 11 juin 1980

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre au N° 83 en date du 11 juin 1980 qui se lit comme suit:

«(Voir la Note Canadienne N° 83 du 11 juin 1980)»

Il m'est agréable de vous faire savoir que le Gouvernement haïtien approuve les propositions sus-mentionnées. La note de l'Ambassade du Canada et la note de réponse de la Chancellerie exprimant l'accord du Gouvernement haïtien constituent un arrangement entre les deux Gouvernements sur ce sujet.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma haute considération.

GEORGES SALOMON
Secrétaire d'État